

Groupe de suivi des Rives

Compte-rendu de la séance du 30 mars 2026

Elaborée par :

Christophe Zimmermann

@ christophe.zimmermann@agorapublica.com

Grégoire Japiot

Avec l'aide d'outils de l'Intelligence Artificielle

22 juillet 2026

SOMMAIRE

1. Objet de la séance	2
2. Impression générale	2
3. Les principaux sujets abordés	3
3.1. L'image directrice et les grands axes du projet	3
3.2. Paysage, végétalisation et qualité des rives	4
3.3. Mobilité, circulation et stationnement	4
3.4. Les activités portuaires, nautiques et associatives	5
3.5. La question du débarcadère et de la CGN	6
4. Le principal point de tension : le calendrier et la lisibilité de la suite	6
5. Une attente forte d'actions concrètes à court terme	7
6. Un besoin de meilleure lisibilité entre les différents chantiers en cours	8
7. Une interrogation sur la portée réelle de la participation	8
8. Une demande de dialogue plus direct avec le niveau politique	9
9. Les principaux enseignements de la séance	9
10. Pour la suite	9
11. Conclusion	10

1. Objet de la séance

La séance a permis de poursuivre les échanges autour de l'évolution du projet des Rives, à partir d'une présentation des orientations de l'image directrice et d'un temps de discussion avec les membres du groupe de suivi. Les échanges ont porté à la fois sur le contenu du projet, sur son calendrier, sur les usages actuels du site et sur la manière dont le groupe de suivi peut contribuer utilement à la suite du processus.

2. Impression générale

La séance a fait apparaître un double constat. D'une part, les membres du groupe reconnaissent le travail déjà réalisé et la progression du projet. Plusieurs interventions ont souligné le sérieux de la démarche, la qualité du travail présenté et l'intérêt global du projet.

D'autre part, la discussion a aussi fait émerger plusieurs préoccupations fortes, en particulier sur les délais de réalisation, sur la lisibilité des marges de discussion réelles, sur la coordination nécessairement complexe des volets techniques, juridiques et politiques liés aux Rives, et sur la nécessité d'obtenir des améliorations concrètes à plus court terme.

De manière transversale, le groupe n'a pas remis en cause l'intérêt du projet, mais a exprimé un besoin croissant de clarté sur ce qui reste ouvert à discussion, sur ce qui relève de contraintes déjà fortes et

sur ce qui pourrait être amélioré sans attendre les grandes échéances de long terme. La séance a ainsi montré que le projet entre dans une phase sensible et que la suite de la démarche participative constitue un enjeu important pour le groupe de suivi. La qualité de la suite donnée semble compter autant que le contenu du projet lui-même.

3. Les principaux sujets abordés

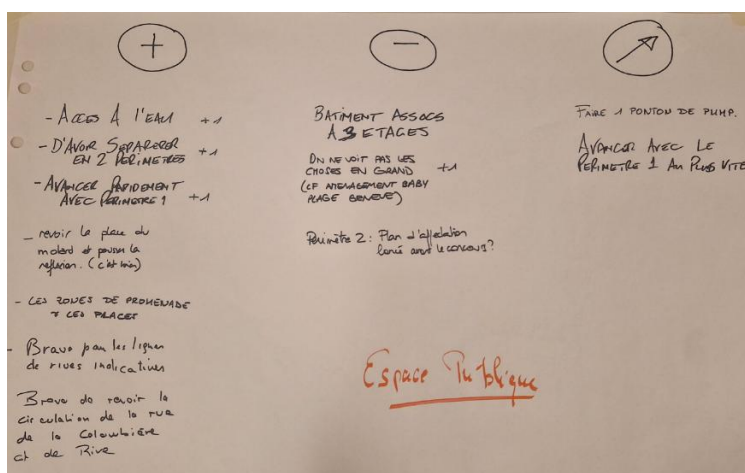
3.1. L'image directrice et les grands axes du projet

La présentation a rappelé que le projet se situe actuellement à un stade de pré-programmation. Il s'agit, à ce stade, de consolider les futurs volumes, les besoins d'usages et l'organisation générale de l'espace avant d'entrer dans des études plus poussées. Plusieurs axes ont été présentés, notamment autour du bâti, de la mobilité, de la place des activités nautiques, des pôles d'usages et des aménagements paysagers.

Parmi les éléments évoqués figurent notamment :

- la réflexion sur un bâtiment mixte en lien avec les activités nautiques ;
- la question du devenir de certains bâtiments existants ;
- la possibilité de petits édifices ou équipements légers pour répondre à différents besoins pratiques des usager·ère·s ;
- la volonté de mieux structurer les usages, tout en maintenant une cohérence d'ensemble.

Les échanges ont également confirmé que le projet ne peut pas être pensé comme si le site était vierge. Plusieurs interventions ont rappelé l'existence d'usages actuels à prendre en compte : activités nautiques, accès techniques, mise à l'eau des bateaux, présence de la pompe à essence, contraintes de sécurité et articulation avec des emprises qui ne relèvent pas uniquement de la commune.



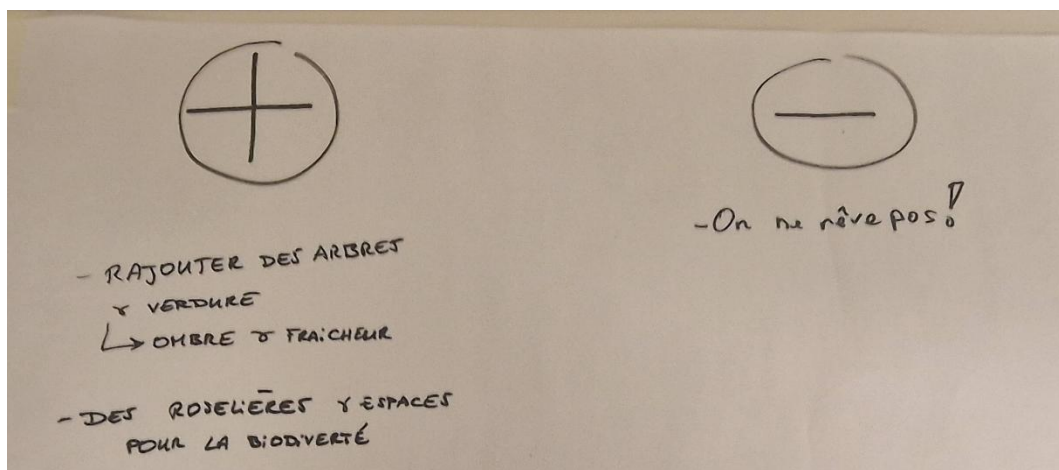
Commentaires du service du Territoire

Les usages mentionnés sont pris en compte dans le développement du projet. L'objectif du projet n'est pas de faire une refonte totale du site, mais d'exploiter les potentialités et dynamiques actuelles, telles que mises en lumière par les études thématiques et la démarche participative.

3.2. Paysage, végétalisation et qualité des rives

Les intentions de requalification paysagère ont été plutôt bien perçues. La présentation a mis en avant la volonté de renforcer la végétalisation, de mieux intégrer les stationnements, d'améliorer la qualité paysagère des rives et d'explorer des possibilités d'amélioration écologique du site. La perspective d'un espace moins dominé par le stationnement et davantage orienté vers le paysage, les usages publics et les continuités avec le lac a été relevée comme un point positif.

En parallèle, plusieurs échanges montrent que ces intentions positives ne suffisent pas, à elles seules, à emporter l'adhésion si elles restent associées à un calendrier très lointain ou à une impression de compromis progressif. Une interrogation plus large demeure sur l'ambition réelle du projet à long terme et sur la manière de préserver une vision forte pour les Rives.



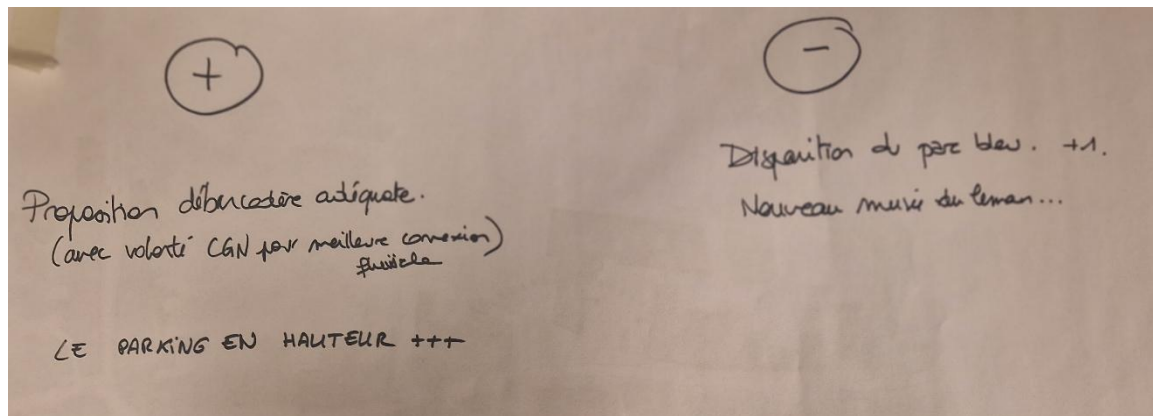
Commentaires du service du Territoire

L'une des visions fortes du projet vise à renaturer le bord du lac, dès que possible autant sur la partie lacustre que sur la partie terrestre.

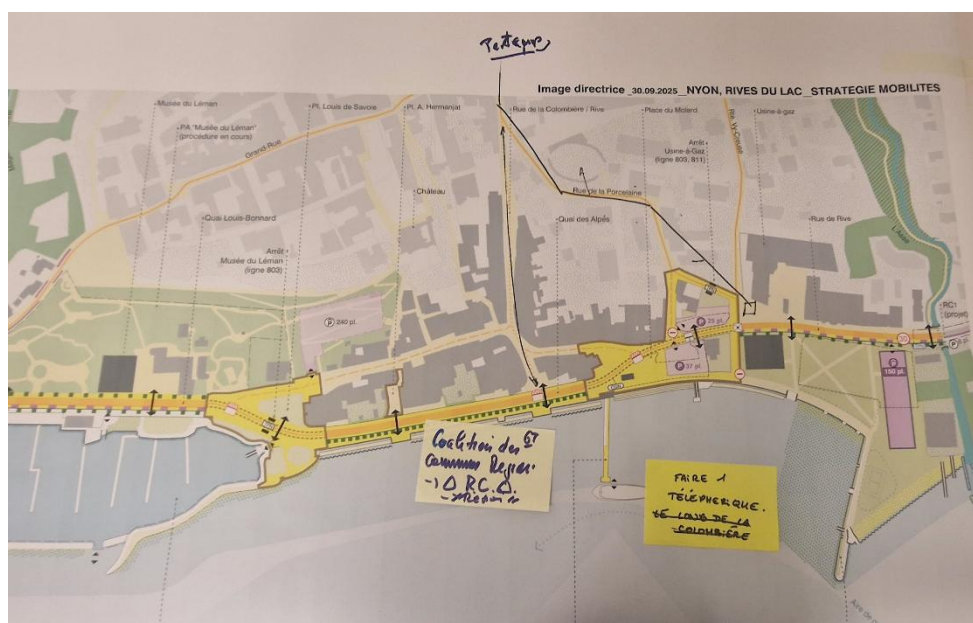
3.3. Mobilité, circulation et stationnement

Le sujet de la mobilité a occupé une place importante lors de la séance. La présentation a confirmé la volonté d'apaiser la route cantonale, de réduire son effet de coupure, de renforcer les continuités piétonnes et d'aller vers une limitation à 30 km/h sur le tronçon concerné. Il a également été rappelé que ce travail reste fortement contraint par le statut cantonal de la route et par les exigences liées à certains transports exceptionnels.

Le maintien, la réorganisation ou la concentration du stationnement a suscité plusieurs réactions. Le groupe comprend que la question des places de stationnement reste structurante dans le projet, mais certaines interventions ont aussi exprimé des réserves sur le poids symbolique et paysager que pourrait prendre un parking structuré dans un site de cette qualité. Plus largement, ce thème cristallise une tension récurrente : comment mieux relier la ville au lac tout en conservant une réponse réaliste aux usages, aux flux et à l'accessibilité.



Un rêve exprimé régulièrement est de voir se réaliser une navette téléphérique entre Rive et le haut de la ville, ainsi qu'une coalition des communes de la Région pour apaiser la RC.



Commentaires du service du Territoire

Le stationnement, sujet complexe à l'intersection d'enjeux paysagers, financiers et d'accessibilité, fait l'objet d'études en cours pour une maîtrise complète et la définition d'une orientation politique claire. Bien que des solutions comme la navette ou le téléphérique aient déjà été examinées sans succès, leur réévaluation est envisageable compte tenu de l'importance du sujet.

3.4. Les activités portuaires, nautiques et associatives

La séance a mis en évidence la nécessité de mieux articuler le projet avec les usages existants du port et du secteur nautique. Plusieurs remarques ont porté sur la mise à l'eau des bateaux, sur les besoins des associations, sur les contraintes liées aux infrastructures existantes et sur l'importance de ne pas proposer des usages incompatibles avec la réalité du site.

Il a également été rappelé que plusieurs associations occupent déjà le secteur ou ont des besoins concrets en locaux, en rangements, en vestiaires ou en surfaces de stockage. Cette dimension est

apparue comme un point d'attention fort : le futur projet ne doit pas faire oublier les besoins immédiats des acteur-ice-s qui font vivre les Rives aujourd'hui.

Commentaires du service du Territoire

Le projet du port est en cours et une coordination fine est réalisée entre les deux projets.

3.5. La question du débarcadère et de la CGN

La réflexion sur le débarcadère a été abordée comme un sujet connexe mais structurant, compte tenu de son impact sur les flux, l'accueil des voyageurs, la relation avec les transports publics et l'animation du site. Il a été indiqué que différentes hypothèses ont été étudiées, avec leurs avantages et leurs inconvénients, et que ce sujet nécessite une recherche de cohérence avec le reste du projet, même s'il ne dépend pas entièrement de la commune.



Commentaires du service du Territoire

Les études techniques préconisent le maintien du débarcadère et son extension. La position du débarcadère a été présentée aux municipaux. Le projet des rives est construit avec ce postulat comme donnée d'entrée.

4. Le principal point de tension : le calendrier et la lisibilité de la suite

Le moment le plus sensible de la séance a concerné la planification du projet. L'horizon de réalisation évoqué, situé à l'échelle 2032–2035, a suscité une réaction forte dans le groupe. Plusieurs membres ont exprimé leur difficulté à se projeter dans un processus aussi long, avec le risque que l'énergie investie aujourd'hui ne produise pas d'effets visibles avant de nombreuses années.

Les explications données ont mis en avant plusieurs facteurs : procédures liées à la route cantonale, nécessité de modifier l'affectation du sol sur certaines parties du périmètre, délais d'enquête publique,

risques d'opposition ou de recours, validation politique, ainsi que recherche de financements externes et de subventions. Il a été rappelé que certains de ces délais sont incompressibles.

Même si ces éléments ont été entendus, ils n'ont pas dissipé la frustration exprimée. Les échanges montrent que le problème ne tient pas uniquement à l'horizon 2032–2035, mais aussi au manque de visibilité sur les prochaines étapes concrètes, sur les priorités intermédiaires et sur ce qui pourrait être engagé d'ici là. Le décalage entre la temporalité institutionnelle du projet et les attentes des habitant·e·s et usager·ère·s constitue ainsi l'un des enseignements majeurs de la séance.

Commentaires du service du Territoire

La Ville s'engage à informer régulièrement la population sur l'avancement du projet. Plusieurs étapes de communication sont prévues au second semestre 2026, notamment la présentation du préavis et une communication publique.

5. Une attente forte d'actions concrètes à court terme

Face à la longueur des délais, plusieurs interventions ont insisté sur la nécessité de ne pas faire dépendre entièrement les améliorations du site du "grand projet" final. Un consensus assez net se dégage sur l'intérêt de distinguer :

- les transformations lourdes, longues et coûteuses ;
- les améliorations plus simples, plus légères et plus rapides à mettre en œuvre.

Parmi les besoins évoqués figurent notamment :

- des accès à l'eau ;
- des assises ou bancs ;
- des petits équipements utiles au quotidien ;
- des solutions de rangement ou de stockage ;
- des aménagements saisonniers ou réversibles ;
- des interventions permettant d'améliorer rapidement l'expérience du site.

Plusieurs membres du groupe ont souligné qu'au-delà de leur utilité pratique, ces améliorations rapides auraient aussi une valeur symbolique forte : elles montreraient que la concertation produit des effets concrets, et pas seulement un projet lointain. À l'inverse, une crispation a été exprimée sur le fait que le grand projet pourrait parfois servir de motif pour refuser des demandes ponctuelles, pourtant simples, légères ou réversibles.

Commentaires du service du Territoire

Les aménagements saisonniers répondent au besoin d'améliorations rapides sans attendre la fin des travaux. Les études pour les aménagements saisonniers sont en cours et les travaux sont prévus à l'horizon de l'été 2027.

6. Un besoin de meilleure lisibilité entre les différents chantiers en cours

Les échanges font également apparaître un besoin de clarification sur l'articulation entre plusieurs registres d'action autour des Rives : le projet d'aménagement à long terme, les aménagements saisonniers ou provisoires, et les autres dynamiques d'animation ou de programmation du site. Du point de vue des usager·ère·s, ces différents niveaux ne sont pas toujours lisibles ni perçus comme coordonnés, ce qui peut renforcer le sentiment de dispersion et de manque de cohérence d'ensemble.

Cette question de lisibilité vaut aussi pour les interlocuteur·ice·s et les circuits de décision. Sans remettre en cause le travail engagé, plusieurs éléments de la discussion laissent apparaître le besoin d'une meilleure compréhension de qui porte quoi, à quel horizon, et avec quelles marges de manœuvre. Cela semble d'autant plus important que, pour les usager·ère·s, les Rives sont vécues comme un même lieu, même lorsque plusieurs démarches y coexistent.

Commentaires du service du Territoire

La Ville mettra en place une coordination interne spécifiquement pour le site des rives. Cela pour garantir que tous les intervenant·e·s puissent avoir le même niveau d'informations concernant l'exploitation et les projets en cours.

7. Une interrogation sur la portée réelle de la participation

Un autre point important de la séance concerne le ressenti du groupe vis-à-vis du processus participatif lui-même. Plusieurs interventions montrent une adhésion réelle à la démarche de concertation, mais aussi une interrogation plus exigeante sur sa portée effective.

La question posée en creux est la suivante : quelle est la capacité réelle du groupe de suivi à influencer sur le projet ? Cette interrogation est alimentée par deux facteurs :

- le sentiment que certains paramètres paraissent déjà très cadrés ;
- le fait que les délais très longs peuvent donner l'impression d'un processus où les participants sont consultés très en amont, sans savoir clairement ce qui sera réellement retenu.

Les échanges montrent toutefois que cette interrogation relève moins d'un rejet de la participation que d'une demande de considération réelle, de clarté sur l'impact concret des contributions et de reconnaissance du rôle du groupe dans la suite du projet. La demande de compte-rendu, de mise en forme des échanges et de retour explicite sur les remarques formulées s'inscrit clairement dans cette logique.

Commentaires du service du Territoire

Les marges de manœuvre pour la démarche participative concernent notamment la précision des usages sur certains espaces publics des rives. Le groupe de suivi est invité à prendre un rôle plus important dans les prochaines étapes de la démarche participative en suivant l'avancement de l'avant-projet en 2027.

8. Une demande de dialogue plus direct avec le niveau politique

La séance a aussi fait émerger une attente de présence plus visible du niveau politique. Plusieurs membres du groupe ont exprimé l'idée qu'à un moment donné, il serait utile que la Municipalité participe ponctuellement à un échange avec le groupe, afin de mieux incarner les arbitrages, les priorités et le niveau d'engagement politique sur le projet.

Cette proposition a été accueillie favorablement dans la discussion, tout en rappelant qu'un tel temps devrait être préparé avec soin pour rester utile, concret et productif. L'enjeu n'est pas d'organiser une simple présence symbolique, mais de créer un moment de dialogue pertinent sur les orientations du projet, les marges de manœuvre et les priorités à court et moyen terme. Pour une partie du groupe, cette présence politique constituerait aussi un signal important de considération et d'engagement.

Commentaires du service du Territoire

La demande a été entendue et une rencontre entre le groupe de suivi et Mme Stéphanie Schmutz, municipale en charge du Territoire, est organisée à la rentrée 2026.

9. Les principaux enseignements de la séance

Au-delà de la diversité des interventions, plusieurs messages se dégagent clairement.

Le premier est que le groupe reconnaît la qualité du travail engagé et reste mobilisé pour la suite. La séance ne traduit pas un rejet du projet, mais plutôt une montée en exigence.

Le deuxième est que le calendrier long constitue aujourd'hui un point de fragilité majeur du processus. Il produit de la lassitude, de l'incompréhension et le risque d'un découragement si rien de tangible n'apparaît à court terme.

Le troisième est qu'il existe une attente très forte d'améliorations concrètes à court terme. Les membres du groupe ne demandent pas nécessairement de bouleverser immédiatement tout le site, mais souhaitent des signes visibles, utiles et crédibles.

Le quatrième est que la qualité du processus participatif dépendra de sa capacité à rester lisible dans le temps. Cela suppose de bien montrer ce qui évolue grâce aux échanges, ce qui reste en discussion, ce qui relève de contraintes plus lourdes, et quelles suites concrètes sont envisagées à court terme.

Le cinquième est qu'une meilleure articulation entre les différents volets liés aux Rives apparaît aujourd'hui comme un enjeu important de crédibilité du projet dans son ensemble.

10. Pour la suite

Au vu des échanges, plusieurs pistes paraissent importantes pour la suite du processus :

- continuer à clarifier les contraintes réelles du projet, sans perdre la dimension de vision ;
- distinguer plus explicitement ce qui relève du long terme et ce qui peut être engagé plus rapidement ;

- identifier quelques améliorations concrètes pouvant être envisagées à court terme ;
- mieux expliciter l'articulation entre projet d'aménagement, aménagements provisoires et autres dynamiques du site ;
- maintenir un retour régulier vers le groupe sur la manière dont ses remarques sont prises en compte ;
- envisager, au moment opportun, un échange ponctuel avec des représentants de la Municipalité.

11. Conclusion

Cette séance confirme l'intérêt du groupe de suivi comme espace d'échange utile, exigeant et constructif. Elle montre aussi que le projet entre dans une phase où les attentes du groupe deviennent plus précises : moins centrées sur l'expression générale d'attentes, et davantage tournées vers la crédibilité du calendrier, la qualité des arbitrages, la lisibilité des interlocuteur·ice·s, les effets concrets à court terme et la compréhension des suites données au travail collectif.

Le groupe apparaît à la fois engagé et vigilant. Il souhaite continuer à contribuer, mais attend en retour une participation qui soit tangible, suivie et utile. Dans ce contexte, la suite du processus gagnera à préciser rapidement les prochaines étapes, les marges de manœuvre à court terme, ainsi que les modalités de retour vers le groupe sur les suites données à ses remarques.